

Union Sportive des Cheminots d'Amiens Cyclistes

Siège
Stade Léon Pille
75, rue de la Terrière
80000 AMIENS

Amiens,
Le 14 Novembre 2015

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Lors de l'Assemblée Générale du 19 Octobre 2014, vous avez élu Michel TETU et moi-même comme vérificateurs des comptes de l'Association : Union Sportive des Cheminots d'Amiens Cyclistes. En exécution de ce mandat, nous avons en présence de Yves DEVILLERS Président, de Sylvain COTTRET Trésorier détaillé les comptes et le bilan de l'exercice 2014-2015 arrêté à la date du 30 septembre 2015.

Après contrôle, il s'avère que les opérations sont bien enregistrées avec régularité et sincérité des comptes, que les instructions et la réglementation sont bien respectées, qu'aucune dépense et remboursement de frais engagés par les sociétaires n'est effectué sans décision du Comité Directeur, que le Président signe les comptes enregistrés régulièrement et lors des demandes de subventions remis aux différentes collectivités territoriales.

Nous notons :

Que les fonds propres se maintiennent, gage de bonne santé pour la trésorerie de l'association et assurent ainsi une capacité d'investissement pouvant assurer la pérennité du club si les subventions Publiques restent stables. Mais que Le produit du compte épargne ne nous a rapporté que 106€. Cela semble dû à la conjoncture économique actuelle entraînant des taux d'intérêts faibles mais aussi la grande fluctuation des entrées et sorties comptables.

Que les produits de nos organisations (Courses, VTT, Brevets) ont progressé. Particulièrement grâce au développement du VTT lié au travail de Jean Pierre Soufflet. Activité qui fonctionne sans subvention.

Que la recherche et le démarchage de sponsors non institutionnels effectué par Frédéric Verdier a porté ses fruits. Nous soulignons l'investissement personnel de Frédéric Verdier,

Que les subventions publiques se sont améliorées, en particulier grâce à Amiens Métropole mais que leur pérennisation sera de plus en plus problématique. Elle demandera à l'avenir un engagement plus important de nos adhérents dans la recherche de nouveau sponsoring.

Que les bénéfices de nos actions proposées et acceptées à l'Assemblée Générale, sont réinvestis dans les déplacements de nos licenciés sur des épreuves à caractère National,

Régional, Départemental dont les 3 Jours, l'Ardéchoise et la Côte Picarde ainsi que dans les vêtements et les licences dont le nouveau système de gestion semble porter ses fruits vis-à-vis de l'engagement de chacun. Mais nous relevons que le coût de plus en plus lourd des déplacements dans la participation du club aux épreuves retenues par le Comité Directeur entraîne des variations importantes dans la gestion des comptes. Sans doute faudra-t-il revoir l'apport de chacun en amont de l'épreuve.

Nous constatons :

- que la nouvelle organisation de la gestion des stocks mise en place par Bruno Hoguet permet de ne plus avoir de dépréciation des vêtements.

- que les organisateurs rendent compte rapidement après l'activité aux responsables du Club sur un document propre, lisible (voir le modèle du document joint au règlement intérieur) en y indiquant clairement, le nombre de participants, les différents postes de dépenses et de recettes. Ceci afin d'alléger la tâche du trésorier et sa bonne tenue des comptes.

Que la date de l'Assemblée Générale et la réunion des vérificateurs permettent un délai suffisant pour préparer et faciliter le bilan comptable sans précipitation. A ce sujet nous réitérons le souhait que le Comité Directeur réfléchisse à donner les voies et moyens au Trésorier de collecter les informations nécessaires à l'établissement des comptes de l'association et à les coordonner avec le secrétariat.

Michel TETU et moi-même félicitons Bruno HOGUET pour la gestion des vêtements, ainsi que Sylvain COTTRET pour son laborieux travail comptable. Nous les remercions de nous avoir fourni tous les renseignements et documents demandés. Nous adressons nos félicitations à tous les bénévoles qui participent activement à la vie du club et assurent ainsi la pérennité de notre association.

Ceci consiste notre rapport pour l'exercice 2014-2015. Nous vous demandons son approbation pure et simple et vous propose de donner quitus de sa gestion à Sylvain COTTRET.

Merci à tous.

Les vérificateurs aux comptes

Bernard LEROY et Michel TETU



